



Communiqué de presse 11 septembre 2020

**Appel au gouvernement belge à relocaliser d'urgence les personnes déplacées après l'incendie du camp de Moria**

*Après les dramatiques incendies survenus dans le camp de Moria en Grèce, plus de 12 000 personnes se trouvent dans une détresse et un dénuement total. Parmi eux, des milliers d'enfants dont 400 sont non accompagnés.*

***DEI-Belgique et la Plate-forme Mineurs en exil se joignent à l'initiative portée par le Refugee Rights Europe et appelle les Etats européens, en ce compris la Belgique, à accueillir d'urgence les personnes déplacées.***

Véritable bombe à retardement, le camp de Moria était en proie à une surpopulation dangereuse ainsi qu'à des conditions sanitaires et sécuritaires particulièrement délétères. La société civile a tiré la sonnette d'alarme sur les conditions de vie dans le camp et sur les conséquences de l'épidémie de Covid 19 sur les habitants, en particulier sur les enfants. Certains Etats tels que la France, l'Allemagne, l'Irlande, la Croatie et le Portugal avaient permis la relocalisation de centaines d'enfants.

Les relocalisations déjà entreprises par certains Etats membres, nous montrent qu'elles peuvent s'effectuer de manière sûre et efficace. Forts de ces expériences fructueuses et devant l'urgence et la gravité de la situation, **nous appelons les Etats membres, dont la Belgique, à poursuivre leur engagement et à relocaliser les personnes déplacées. La Belgique a recueilli pour l'instant 18 enfants non accompagnés. Cela constitue un premier pas dans la bonne direction, mais notre pays peut se montrer plus solidaire.**

Au lendemain de ce drame qui pousse des dizaines de milliers de personnes dans une position de vulnérabilité extrême, une véritable remise en question de la politique migratoire de l'UE et de la gestion des « hotspots » en Grèce est indispensable. La relocalisation doit devenir un élément structurel de la politique migratoire de l'UE. Elle permet non seulement de diminuer de manière significative les risques pour les personnes le long des routes de l'exil, mais également de prévenir l'établissement et la surpopulation des camps de réfugiés. L'exemple de l'Allemagne ou encore du Luxembourg nous confirment que la relocalisation est une solution positive et efficace.

**Nous nous joignons à l'appel de l'organisation *Refugee Rights Europe* pour une politique migratoire et d'asile plus respectueuse de la dignité humaine et des libertés fondamentales, ainsi qu'à la relocalisation urgente des personnes déplacées au sein des Etats membres.**